



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

Appel aux candidatures pour les commissions consultatives et les commissions prévues par la loi

Afin de permettre **une grande participation des concitoyennes et des concitoyens** à l'élaboration de projets et à la recherche de solutions aux problèmes touchant notre commune, **les commissions consultatives** entrant en ligne de compte, qui ne sont pas gérées selon des dispositions spéciales, **seront ouvertes à neuf membres (à l'exception de la commission scolaire et de la commission de l'intégration)** et ce en conformité avec la législation en vigueur (au niveau de la Commission de l'intégration, il y a lieu de noter qu'elle comprend à côté des membres effectifs un nombre égal de membres suppléants). Cette façon de procéder s'appuie sur les dispositions du règlement d'ordre Intérieur du conseil communal.

Les personnes désireuses de poser leur candidature doivent:

1. de préférence résider sur le territoire de la commune de Reckange-sur-Mess;
2. jouir des droits civils et être majeures;
3. remplir le formulaire afférent joint (peut aussi être téléchargé sur le site www.reckange.lu);
4. renvoyer ou remettre ce formulaire au secrétariat de la commune de Reckange-sur-Mess, **83, rue Jean-Pierre Hilger L-4980 Reckange-sur-Mess pour le 30 août 2023 au plus tard.**

Chaque citoyen(ne) peut poser sa candidature pour deux commissions au maximum. Le conseil décidera de l'admission ou non des candidat(e)s. Les personnes seront informées par écrit de la décision du conseil communal.

Les membres du collège échevinal espèrent que beaucoup d'habitant(e)s profiteront de l'occasion qui leur est offerte pour contribuer aux processus de réflexion qui ont lieu au sein des commissions consultatives. Les personnes intéressées auront ainsi la possibilité de travailler activement au sein d'un groupe dynamique en vue de défendre et propager les idées des commissions respectives. En effet, le bon fonctionnement de la démocratie dépend aussi de la participation active des citoyennes et citoyens et des de notre commune.

Reckange-sur-Mess, le 14 juillet 2023

Le collège des bourgmestre et échevins

Carlo MULLER
Bourgmestre

Christian TOLKSDORF
Echevin

Marc LUDWIG
Echevin

Administration Communale
de Reckange-sur-Mess
83, rue Jean-Pierre Hilger
L-4980 Reckange-sur-Mess

Tél 37 00 24-1 Fax 37 00 24-44

www.reckange.lu

(Candidature sur le verso)



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

Candidatures pour les commissions consultatives et les commissions légales* du conseil communal de Reckange-sur-Mess

(à renvoyer ou à remettre au secrétariat pour le 30 août 2023)

1. **Nom et prénom :** _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

2. **Je désire poser ma candidature pour la/les commission(s) suivante(s) :**
(Cocher 2 cases au maximum)

- Commission de l'Agriculture et du Développement Rural (9 places)
- Commission des Bâtisses, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (9 places)
- Commission de la Circulation, du Transport et de la Mobilité (9 places)
- Comité à la Culture (9 places)
- Commission Ecologique et de l'Environnement (9 places)
- Commission pour l'Histoire et la Préservation du Patrimoine Culturel Communal (9 places)
- Commission des Jeunes (9 places)
- Commission des Sports (9 places)
- Commission du 3^e Age et des Personnes à Mobilité Réduite (9 places)
- Commission de l'Intégration* (6 places pour membres effectifs et 6 places pour membres suppléants; ces membres **doivent** résider dans la commune)
- Commission Scolaire* (minimum 4 places; ces membres **doivent** résider dans la commune)

3. **Indications personnelles motivant la candidature**
(p.ex.: qualifications professionnelles, etc.) (indications facultatives)

4. **Quels problèmes aimeriez-vous voir traités lors des travaux de la/des commission(s) pour laquelle/lesquelles vous posez votre candidature? (réponse facultative)**

5. **Signature:**

Le/La soussigné(e) _____ déclare que les données
fournies ci-dessus sont exactes.

_____, le _____ 2023

(signature)

La commune de Reckange-sur-Mess s'engage à respecter vos droits en matière de protection des données selon la législation en vigueur sur le traitement des données à caractère personnel. Ces données sont stockées et utilisées exclusivement à des fins de traitement de votre demande ou de prise de contact. Après expiration du traitement de votre demande, vos données sont effacées, pourvu que vous le demandiez et que des délais de conservation légaux ne s'opposent pas à un tel effacement.

Administration Communale
de Reckange-sur-Mess
83, rue Jean-Pierre Hilger
L-4980 Reckange-sur-Mess
Tél 37 00 24-1 Fax 37 00 24-44

www.reckange.lu